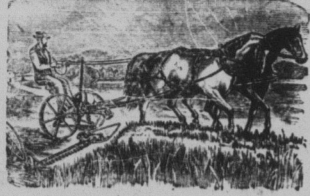


Page Agricole



Feuilleton Agricole
Le diable est aux vaches
Cas de Sorcellerie

PAR JEAN DE LA GLEBE

XXII

Antoine et le Sauvage

C'est vous qu'êtes le marichal ? dit Antoine au Sauvage, dès que celui-ci l'eut rejoint à l'étable.

—Oui Monsieur.

—J'ai entendu dire, continua Antoine, entre deux touches et en refoulant le tabac de sa pipe du revers de son pouce, j'ai entendu dire que vous soignez du segrette ?

—On fait pas toujours comme on veut.

—Vous allez me dire que j'ai un ben curieux, mais qui est-ce qu'y ont donc ses animaux ?

—Un sort, Monsieur, un sort d'hiver ! Il est entré c'automne par un côté de la grange ; à présent il est logé par tout, j'insque dans le fumier, le foin, l'eau et le poil.

—Faut le faire sortir malgré lui ; et pas par où il est entré ; il reviendrait tout de suite. Faut le faire sortir par le fin faite de la grange.

—Ah ben !

—Voyez vous lui rendre un service à votre voisin ?

—Vous le voyez ! j'étais venu pour ça.

—Peux-tu trouver cinq ou six bons hommes pour un bi ?

—Oui, une courvée, un di, n'importe.

—C'te relevée ?

—Tout de suite ; au plus vite.

—Où ! et des bons ! le Père Tr. mblay (mon beau père), ses trois garçons, tous des premiers hommes ; et leurs petits gars, de bonnes jeunesse aussi. A part ça le grand Djoe, le saigneux de cochons du huit ; vous le connaissez p'tête ?

—Puis L'ésime, mon voisin arbutant.

—Y viennent, toute d'achever de faire boucherie chu moé ; y peuvent même commencer avant de dîner si vous voulez.

—As-tu de la planche chez vous ?

—Où ! pourquoi ?

—Ben, avant dîner qu'ils fassent p'nement, comme manière de se faire carré, un peu plus grand du bas qu' du haut, une quinzaine de pieds de long, deux pieds carrés au bout, deux par trois pieds, disons.

—Mais pourquoi ça ?

—Pour faire sortir le sort. Puis dis leur, quand ils viendront de ne pas me poser deux fois la même question. "C'est important !"

(A Suivre)

Courrier Agricole

La direction de la Page Agricole se fera un plaisir de répondre aux questions et aux demandes de renseignements que les cultivateurs voudront bien lui envoyer.

Adressez toute correspondance à Page Agricole Le Madawaska Edmundston N. B.

La pierre à chaux moulue

Son application

Au sujet de l'application de la pierre à chaux moulue (ground lime stone), il y a lieu de considérer la quantité, la manière et le temps.

Les terres humides et basses, les argiles ou terres fortes et pesantes, les terres noires ou tourbeuses bénéficieront de 4 tonnes ou plus à l'acre.

L'épandage se fait avec les moyens dont on dispose, épandeurs spéciaux, épandeurs à fumier, semoirs à grain ou à la main.

La chaux est épandue sur le labour et enterrée par un coup de herse. Alors, elle n'est pas entraînée par des vents et le travail de décomposition de la matière organique et des combinaisons chimiques commence immédiatement.

De plus, il est bon de choisir un temps calme, lorsqu'il y a "apparence de pluie", afin que le travail ne soit pas trop désagréable. Les amendements calcaires peuvent s'appliquer à l'automne ou au printemps.

Il y a plusieurs avantages à faire cette application à l'automne. On a plus le temps pour la faire et on laisse ainsi pour le printemps un temps précieux à consacrer aux semences.

De plus, on sait que la chaux a pour effet, dans le sol, de rendre utilisable la potasse et l'acide phosphorique qui y sont sous formes inutilisables. Ce travail de déplacement la chaux le fait lentement. Alors, plus on appliquera la chaux longtemps avant les semences, plus lors de ces semences, la terre sera prête et les aliments seront cuisinés pour les plantes.

En sorte qu'au lieu de servir seulement pour la récolte de l'année suivante, la chaux sera un stimulant pour la première récolte et ainsi le surplus de récolte paiera immédiatement les dépenses faites pour son emploi.

Cependant l'application de la chaux à l'automne n'est pas à recommander sur les terres légères, les terres en pente ou mal égouttées. Et la raison en est que les terres légères ne retiennent pas les principes fertilisants qui s'en vont dans le sous sol. Et d'autre part, les terres en pente ou mal égouttées ne doivent pas non plus être chaulées à l'automne, parce que les pluies abondantes de novembre et l'eau de la fonte des neiges au printemps entraîneraient les substances dans les rigoles et les fossés sans aucune utilité pour le sol qui les aura reçus.

Georges Michaud

"Il faut en semer"

P. S. Du vieux foin, sur un banc rustique ravagé par le temps, l'aieul se tient son menton pointu appuyé sur une canne d'aune, tandis que sa tête dépoignée de la plupart de ses fils argentés, est innondée de rayons du soleil couchant.

L'odeur des foin fraîchement ramassés envahit la campagne. Comme un sabre brillant, la faux couche les tiges avec un bruissement lé-

ger, et la fancheuse avec un bruit de mitrailleuse, fait les plus rapides tronçonnés.

Deux lourdes charges font craquer les charrettes devant la grange.

—Ça fait quatre voyages, quatre gros voyages de plus de cinquante bottes que l'on a retirés de la pièce du ruisseau, vint annoncer le petit Gérard tout triomphant.

—Es-tu bien sûr de ça ? fit nerveusement l'octogénaire.

—Mais oui, c'est papa lui-même qui me l'a dit.

—Plus de deux cents bottes de foin dans un arpent, où on ne récoltait d'ordinaire qu'une charrette du petit foin semblable à de la mousse, cela me surpasse.

Le vieillard mit doucement la main sur l'épaule de son petit-fils, comme pour l'avertir qu'il avait quelque chose d'important à lui dire.

—Dites, grand-papa, trouvez-vous que c'est un bon résultat ? reprit Gérard, comme pour faciliter l'émission de la pensée de son aieul.

—Écoute, mon petit, ce que tu vois cette année ne s'est jamais vu, même quand la terre était neuve et pleine de feu, comme au temps où j'étais petit bonhomme.

Ton père a bien raison de cultiver à sa façon. Tu te souviens que j'ai trouvé extravagant lorsqu'il enfouit dans cette pièce plus de vingt livres de graine de trèfle, de mil, de dactyle, de fétuque, etc., eh bien ! je t'assure qu'il avait raison. Il est déjà remboursé trois fois cette année pour les cinq piastres qu'il a pu dépenser. Retiens bien, mon gars, que pour avoir du foin, il faut en semer. Si j'avais su ça de mon temps, je n'aurais pas été obligé, comme j'ai déjà fait pendant deux hivers, de prendre le chaume de la toiture de mon étable pour empêcher le bétail de mourir de faim.

Je croyais que le foin devait pousser tout seul, sans que les humains aient à s'en occuper.

Ton père a raison de dépenser beaucoup pour des graines de prairies, parce qu'il est payé au centuple, mais il serait peut-être encore plus sage de produire cette graine sur la ferme afin de pouvoir en semer davantage.

—Grand père, papa sera content que je lui dise ça, et le bambin disparut en répétant : "il faut semer de la graine pour avoir du foin."

AVIS

Je sous-signé donne avis que, ma femme Adrienne Tourner ayant quitté mon domicile sans raison valable, je ne me tiendrai pas responsable d'aucune dette contractée par elle en mon nom.

(Signé) Ludger Michaud St-Quentin, N. B.

Jan. 26-3 fs.

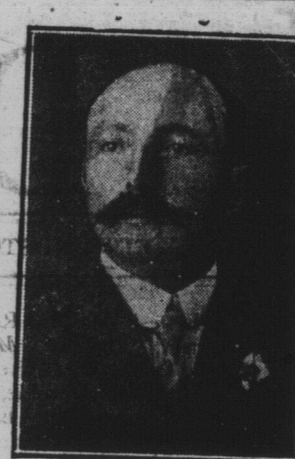
Une valse inédite

Du populaire compositeur Alcide Giroux : Demandez le numéro de cette semaine (724).

Ce numéro contient un album de 8 pages de jolie musique, divers articles intéressants, poésies, bons mots, etc.

Abonnement, un an, Canada, \$2,50 ; États-Unis, \$3,00. Adresse le "Passe-Temps, 16 et 20 Craig-Est, Montréal.

En vente partout, rec. la copie.



Remèdes Français

ENREGISTRÉS A OTTAWA AU No. 99, FOLIO 23796

Ces remèdes sont fabriqués par

le docteur

F. Nicolle et ses fils

avec des produits chimiques purs, venant directement de France. Ce sont les MEILLEURS preventifs sur le marché.

Dr. F. Nicolle

REGENERATEUR DU CHEVAL

Le meilleur remède pour la gourme, le souffle etc.

Régénérateur de l'Espèce bovine

Onguent Rouge guérit toutes boiteries, engorgement, crapaud

Onguent Noir Pour blessures, crevasses, peignus. Le meilleur onguent pour la picote, mal du pis des vaches, crevasses des trayons.

On demande des agents dans toutes les paroisses. S'adresser à

Dr. F. NICOLLE, Grand Central Hotel :: EDMUNDSTON, N.B.

Municipalité de Madawaska

Rapport de l'auditeur pour l'année 1922

DEPENSES

Table with 2 columns: Description of expenses and Amount. Includes items like Interest sur Compte soutiré, Salaires de l'auditeur, Dépenses de voyages, etc.

RECETTES

Table with 2 columns: Description of receipts and Amount. Includes items like Montant en Banque le 1er Janvier 1922, Montant de taxes de Comté, etc.

Grand Falls

Mariage

Mercredi le 17 Janvier dans l'église de l'Immaculée Conception de Grand Falls avait lieu le mariage de M. Ferdina Philibert d'Edmundston, à Mme Vve Hloi Soucy de cette paroisse.

Un magnifique souper leur fut servi chez M. A. Normand, et la soirée se passa joyeusement. Il y eut chant, musique et parties de Charlemagne.

Nous souhaitons bonheur et prospérité aux nouveaux époux.

Une amie

Abonnez-vous au

"MADAWASKA"

MORTGAGE SALE

To John F. Lee of the Parish of Saint Francis, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, Farmer and Josephine, his wife, and all others whom it may concern:

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 20th day of March A. D. 1920, and made between John F. Lee of the Parish of Saint Francis, in the County of Madawaska, and Josephine his wife, of the FIRST PART; and Victor Millard of the same place, Farmer, of the Second Part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska in Book 22, as number 2024 of Records on 17th day 227 to 231 both inclusive, there was secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at Public Auction, in front of the Court House, at the Town of Edmundston, in the County and Province aforesaid, on Thursday, the 9th day of February next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, To Wit:

All and singular that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Parish of Saint Francis, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, described and bounded as follows, To Wit: To the front by the River Saint John back by the lots of the second tier, on the north per side by land owned and occupied by Lectus Oakes, and the lower side by land owned and occupied by Willis W. Oakes from the River Saint John to the Highway road, then by land owned and occupied by René Pelletier from the Highway road to a piece of land decided to George Bernier by George Landry, then by George Bernier from this piece of land to the 200 of the second tier, measuring in front thirty rods, and being in the first tier north of the River Saint John.

Together with all buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto, belonging or in any manner appertaining.

Dated the thirtieth day of November, A. D., 1922.

Max D. Cormier Victor Millard Solicitor for Mortgages Mortgages